



Pays de Lannion

Plestin-les-Grèves

Pêche au bar : les plaisanciers inquiets

Vendredi, lors de son assemblée générale, l'association des pêcheurs plaisanciers s'est alarmée des nouvelles dispositions prévues par la Commission européenne.

Vendredi, l'Association des pêcheurs plaisanciers (APP), forte d'une centaine d'adhérents, a tenu son assemblée générale sous la présidence de Raymond Morinière. Il a rappelé la menace qui pèse sur la pêche au bar.

« La Commission européenne, par une décision prise en décembre dernier, propose pour 2016, en Manche, mer du Nord et mer Celtique, tout ce qui est au nord du 48° parallèle, l'interdiction de la pêche au bar pendant tout le premier semestre et, pour le deuxième, un bar par jour et par pêcheur pour la pêche récréative, contre 1 t par mois et par navire pour les professionnels. »

« Sans concertation »

La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers a réagi vivement. Ces dispositions n'ont fait l'objet d'aucune concertation préalable. « Pour l'instant, la mesure n'est pas définitive. Des discussions, au niveau européen, devraient avoir lieu dans les prochains jours. »

Concernant l'extraction de sable coquillier en baie de Lannion, l'association réaffirme sa vive opposition. « Malgré les manifestations et le rassemblement, en pleine Cop 21, le ministre a signé le décret autorisant l'extraction du sable par la Can et un



L'assemblée générale des pêcheurs plaisanciers a été bien suivie, vendredi.

arrêté préfectoral a été signé et publié. » Le collectif Peuple des Dunes en Trégor et Lannion-Trégor communauté ont aussitôt déposé un recours, non suspensif, devant la juridiction administrative.

Le président a ensuite rappelé les règles de sécurité et la réglementation en vigueur. « Les Affaires maritimes et la gendarmerie maritime procéderont, comme en 2015, à de

nombreux contrôles notamment sur la taille des poissons et de l'ablation de la nageoire caudale ».

En 2016, l'APP fêtera son 20^e anniversaire en septembre. Un repas choucroute de la mer est prévu le 20 avril. Un autre repas aura lieu en juillet (date à déterminer), ainsi que la visite de l'*Hermione*, à Brest ; le 15 juillet et le 12 août, traversées de la baie ; le 3 septembre, Forum des as-

sociations. L'association propose des activités sur la fabrication de leurres et de plombs, sur les nœuds de matelotage ; l'initiation aux gestes de premiers secours ; l'utilisation et l'entretien du gilet de sauvetage automatique, du GPS, de la VHF et des sorties pêche.

Association des pêcheurs plaisanciers : www.app-plestinlesgreves.fr